

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

4EME Réunion de 2014

Séance du 27 juin 2014

CG20140627_42
id. 938

L'an deux mille quatorze le vingt sept juin , les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE

AIDE À L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

A travers la politique agricole que nous menons depuis plus de 20 ans, notre objectif a été de privilégier un modèle d'agriculture basé sur des exploitations familiales, modernes et performantes, qui permettent, à la fois, de valoriser le savoir-faire de nos agriculteurs et de maintenir le plus grand nombre possible d'entre-eux dans notre milieu rural.

Le maintien de ce modèle d'exploitation familiale, considéré comme primordial pour le dynamisme de nos cantons ruraux, reste directement lié au renouvellement des exploitants, et donc à **l'installation des jeunes agriculteurs**.

A l'occasion du Budget Primitif, je vous précisais qu'après un faible niveau du nombre d'installations aidées par l'Etat, constaté de 2009 à 2012 (30 par an), on observait une reprise en 2013 (47). 2014 confirme cette reprise, puisque sur les 4 premiers mois, 20 projets ont été agréés.

En ce qui concerne les installations soutenues par le Conseil Général, leur nombre était d'environ 46 par an jusqu'en 2011. Elles avaient baissé à 28 en 2012 et 31 en 2013.

Pour 2014, nous avons engagé 46 dossiers sur les 6 premiers mois (dont 24 déposés fin 2013), retrouvant ainsi le rythme des années antérieures à 2012, et nous avons 7 autres dossiers en cours d'instruction.

Compte tenu de ces éléments, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

□

□

□

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission agriculture et ruralité,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Abonde l'enveloppe financière initiale (180 000 €) de 25 000€ la portant ainsi à 205 000 € ;
- Ratifie un crédit de 25 000 € sur l'article 65184 - sous-fonction 928.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET